

## Particuliers

**“DossierFacile” (locataire) : pour signaler la qualité de son dossier au propriétaire**

[Accéder au Service en ligne](#)

Créez votre compte sur [DossierFacile.logement.gouv.fr](https://DossierFacile.logement.gouv.fr) pour compléter votre dossier avec les justificatifs autorisés par la loi. Dossier Facile vérifie que votre dossier est complet et vous envoie un lien unique à communiquer au propriétaire pour lui signaler la qualité de votre dossier. Vous pouvez aussi adresser votre dossier et vos justificatifs au propriétaire par l'intermédiaire de DossierFacile .

### À noter

DossierFacile est un service gratuit.

[Devenir locataire d'un logement privé](#)



**MAIRIE DE SOLENZARA**

Piazza di a Meria  
20145 - SOLENZARA

Lun - Ven : 8h > 12h 14h > 17h

[04 95 57 40 05](tel:0495574005)